

■ **Société coopérative Port d'Ogoz**, à Le Bry, construire et maintenir en exploitation un port artificiel, etc. (FOSC du 05.10.2001, p. 7755). Inscription d'office par suite de la fusion des communes d'Avry-devant-Pont, Le Bry et Gumefens, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Pont-en-Ogoz. Adresse: Le Bry.
Journal no 4140 du 31.10.2003
(01247530 / CH-217.0.450.725-4)